DELEGATION ACADEMIQUE
AUX RELATIONS EUROPEENNES ET
INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION

SORTIES ET VOYAGES COLLECTIFS D'ÉLÈVES À L'ÉTRANGER
Autorisation du chef d'établissement

Circulaire n°2011-116 du 03/08/2011 BO n°30 du 25 août 2011
Circulaire n°2011-117 du 03/08/2011 BO n°30 du 25 août 2011

Type d'établissement :

N° de l'établissement : | | | | | | | | |

Téléphone : .....…… Télécopie : .....…… Mail : .....……

Nom et adresse de l'établissement : .....

.....……..

Pays de destination : ..... Soumis à visa oui ☐ non ☐

DISPOSITIONS GENERALES

Préciser s'il s'agit d'un échange : oui ☐ non ☐

Ce voyage s'inscrit-il :

. dans le cadre d'un appariement oui ☐ non ☐
Si oui numéro d'appariement :……

. dans le cadre d'un projet d'établissement oui ☐ non ☐
. dans le cadre d'un projet européen oui ☐ non ☐

Ce déplacement est-il organisé :
. par l'établissement lui-même oui ☐ non ☐
. avec l'aide technique d'un organisme extérieur oui ☐ non ☐

(Préciser lequel).....

Classe(s) concernée(s) :.....…Section européenne/bilangue : oui ☐ non ☐
Lycée professionnel : oui ☐ non ☐

Nombre d'élèves : .....

Itinéraire prévu : .....

Lieu de séjour : .....

ALLER : Lieu et Date de départ : .....……

Lieu et Date d'arrivée : .....……

RETOUR : Lieu et Date de départ : .....……

Lieu et Date d'arrivée : .....……

Mode de transport : autocar ☐ train ☐
avion ☐ bateau ☐

Mode d'hébergement : famille ☐ auberge de jeunesse ☐ autre : ……

92, rue de Marseille - BP 7227 - 69354 LYON CEDEX 07 - tél 04 72 80 63 21 - télécopie 04 72 80 64 17 – dareic@ac-lyon.fr

Accompagnateurs : Le nombre d'accompagnateurs relève de la décision et de la responsabilité du chef d'établissement.
Nom et qualité des accompagnateurs :

.....…… .....……

.....…… .....……

DISPOSITIONS FINANCIERES

Avez-vous sollicité une subvention nationale : oui ☐ non ☐

Préciser : PECO, OFAJ, Appariements, Nord-Sud, MAE (*rayer la mention inutile*) Montant : ……..euros

Avez-vous sollicité une subvention dans le cadre d'un programme européen ?

oui ☐ non ☐ Lequel : .....……

Montant : ..... euros

Avez-vous bénéficié d'une aide des collectivités locales :

Région	oui ☐	montant :…….	non ☐
Département	oui ☐	montant :…….	non ☐
Commune	oui ☐	montant :…….	non ☐

Coût global du séjour : ..... euros

Participation par famille : ..... euros

MODALITES ET OBJECTIFS DU VOYAGE

IMPORTANT - Un compte rendu pédagogique et financier faisant apparaître tant les aspects particulièrement positifs que les difficultés rencontrées, devra être envoyé au Rectorat – Dareic - dans le mois suivant la réalisation du séjour à l'étranger.

A Le,

AUTORISATION ACCORDEE

Le Chef d'établissement

Signature et cachet de l'établissement

IMPRIME A RENVOYER AU RECTORAT - DAREIC- 30 JOURS AVANT LE DEPART
(40 JOURS POUR LES PAYS SOUMIS A VISA)

POUR LE PREMIER DEGRE :

- **1 EXEMPLAIRE A L'INSPECTION ACADEMIQUE**
- **1 EXEMPLAIRE AU RECTORAT – DAREIC**

92, rue de Marseille - BP 7227 - 69354 LYON CEDEX 07 - tél 04 72 80 63 21 - télécopie 04 72 80 64 17 – dareic@ac-lyon.fr